

Affranchir
au tarif
en vigueur

RHENATIC
40 rue Marc Seguin
BP 2118
68060 Mulhouse Cedex

Contacts



Pôle de Compétences TIC Grand Est

Maison du Technopole
40 rue Marc Seguin - BP 2118
68060 Mulhouse Cedex
Tél : 03 89 32 76 76
contact@rhenatic.eu
www.rhenatic.eu

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



TECHNOLOGIE - INFORMATION - COMMUNICATION

Bulletin d'Adhésion

et

Charte Qualité



Pôle de Compétences TIC Grand Est

Objectifs

➤ Rhénatic, le Pôle de compétences TIC vise à :

- Favoriser le développement de ses membres et générer du business
- Promouvoir l'usage des technologies numériques et leurs bénéfices
- Favoriser la collaboration entre Entreprises/ Universités/Ecoles
- Créer des synergies avec les pôles de compétences ou de compétitivité régionaux
- Constituer un interlocuteur unique et pertinent et assurer une représentativité de la filière des acteurs socio-économiques locaux et des organismes paritaires
- Développer l'Ecosystème TIC en Alsace
- Soutenir le développement économique de la région Est : passer de l'Industrie à l'Economie Numérique

➤ Pour le client, Rhénatic permet de :

- Faciliter la recherche de solutions TIC en proposant un réseau de partenaires de qualité et de proximité, permettant d'optimiser les coûts en proposant des solutions globales et intégrées
- Promouvoir les technologies innovantes et leurs bénéfices

➤ Critères d'adhésion :

- Activité TIC
- Activité B to B
- Entreprise ou établissement immatriculés en Alsace ou sur le territoire de Belfort

Charte

➤ Les membres de Rhénatic s'engagent à :

- Ne pas divulguer d'informations transmises à titre confidentiel par le client ou les membres :

Devoirs envers les clients :

- Notifier son intérêt pour l'offre reçue dans les 3 jours ouvrables
- Répondre aux offres pour lesquelles ils justifient d'une compétence et d'une expérience réelles
- Informer le client des méthodologies, solutions, produits retenus et sous-traitance éventuellement sollicitée
- Accepter une étude de satisfaction auprès du client sur l'offre traitée

Devoirs envers les membres :

- Communiquer sur son cœur de métier ou ses évolutions auprès des membres
- Rechercher en priorité les compétences complémentaires parmi les membres
- Communiquer sur la réussite de l'offre traitée
- Adopter une attitude respectueuse à l'égard des autres membres et des intervenants et notamment ne pas accomplir d'acte de concurrence déloyale
- Participer activement à la vie du pôle (réunions, salons...)
- Adhérer et respecter la charte de Rhénatic
- Promouvoir Rhénatic

Adhésion

Je soussigné(e)
disposant des pouvoirs ou d'une délégation de signature nécessaires à engager l'entreprise

Souhaite adhérer à Rhénatic

Certifie avoir pris connaissance des conditions de la Charte de Rhénatic et m'engage à les respecter.

Représentant de la société au sein de Rhénatic :
.....

Fait à Le

Cachet de l'entreprise Signature

➤ Conditions d'adhésion :

J'ai bien noté que mon adhésion en tant que nouveau membre sera effective, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration et après acquittement de ma cotisation annuelle

➤ Conditions d'exclusion :

L'exclusion d'un membre, sur décision du Conseil d'Administration, peut être prononcée si celui-ci ne respecte pas la charte de Rhénatic.